



secretariat@gard-lozere.fff.fr



N°14 du 29 Novembre 2019

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZERE de FOOTBALL



Concernant les Arrêtés Muncicipaux

- ↓ Consulter le site du District Rubrique Compétitions : Agenda pour les matchs inversés ou présumés reportés (report présumé)



















COMISSION DES ARBITRES

Procès-Verbal n° 9 de la COMMISSION DES ARBITRES

Réunion du : 26/11/19

Présidence : M. Claude BOUILLET
Secrétariat : M. Jean Louis CABARDOS

Désignations: SENIORS - Mrs BOUILLET Claude –DAUPHIN Claude

JEUNES - Mme COLLAVOLI Marie - Mrs LAUGIER Jean-Marc - ROMIEUX Claude -

Indisponibilités Arbitres:

- CONSTANT C: 13 au 21/12-30/1 au 5/2

- CHOUHANE I: 29/11 au 1/12

- DEALMEIDA A: 30/11 au 9/12 – 18/11

- FOUFA E : 23 et 24/11

- MAGNIERE L: 30/11 et 1/12 – 9 et 10/11

CARRETTE C: 30/11 et 1/12
 BELOUD I: 15 au 17/11
 THOMIAS D: 30/11 au 2/12
 BLAS D: 24/11 et 23/11

VERNAY J: 16/11

MOULKHALOUA A: 13 au 21/12NGOUNE C: 30/11 au 2/12

- MARTINET Ma : 16/12 au 20/1

ESCUDERO C: 1/12
 SERRIERE J: 13 au 30/11
 DACOSTA T: 30/11 et 1/12

LAZREG E : 10/11MALET G : 16 au 30/11

- ROUMEJON M : 16 et 17/11- 30/11 et 1/12

AYAOU Y: 9 et 10/11
 BRESSON T: 9 et 10/11
 KHECHINE A: 20/11
 GALAUP T: 23 et 24/11
 NHAILA T: le 17/11

MOURGUES S: 6 au 9/12 et 20/11

BEDDOUR N : 1 au 31/12BENLAHCENE A : arrêt 45 j

Demandes d'Arbitres:

BAGNOLS: match du 16/11CHUSCLAN: match du 17/11

- ST HILAIRE: match du 8/12 et du 15/12 et 1/12 et 24/11

- SAUVETERRE: match du 24/11 et du 1/12

- E.BEAUCAIRE: match du 1/12

Courriers Reçus:

- **O ALES**: absence d'un arbitre









- **UCHAUD**: absence d'un arbitre

- MOULKALOUA A : concernant ses désignations

BLAS D : concernant ses désignationsNICOLAS F : absence d'un arbitre

ADMI A: adresse mail
GAOUII: absence du 6/11
MAKHOUF A: absence du 25/11
XHADLI A: absence du 9/11

- BOUDJEMA L : concernant désignation

US TREFLE: concernant la désignation d'un arbitre
 ELKRISNA A: concernant désignation du 24/11
 DELABRE C: concernant désignation du 24/11
 LELLOU H: concernant ses disponibilités

Procès-verbal n°9 de la Commission des Arbitres

Pôle « Administratif et Communication »

Réunion du :	Vendredi 22 Novembre 2019
À:	14h00 - DGL
Responsable :	M. Christian MAUREL
Présents :	MM. Saïd ANOUNE, Gaston BOUSSARIE, Pierre COURET, Claude DAUPHIN, Jean-Marc LAUGIER

Rappel

Les mesures administratives prononcées sont inscrites dans le dossier de l'arbitre concerné. Le club qu'il représente est notifié par courriel officiel.

: Pour non-respect de deux désignations à un match

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

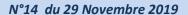
Considérant que cet arbitre officiel n'a pas averti les clubs par courriel et le District Gard-Lozère par un rapport du motif de son empêchement.

Pour absences **non justifiées** : match de FEM SENIORS, du **13/10/2019**, VAUVERT FC 1 contre SA CIGALOIS1, et du match de U17 CGL , du **16/11/2019**, BEAUCAIRE STADE 30 contre PUJAUT US 1,

Par ces motifs,

- INFLIGE à M. _______; une non désignation, du 30-11- 2019 au 12-01- 2020

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.





DOSSIER DE M.

: Pour mauvaise interprétation de la loi 14 du règlement

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Considérant que cet arbitre officiel à fait une faute technique, entraînant l'épreuve des tirs au but à rejouer: Match de coupe Gard Lozère en U 15 du 16/11/2019, BEAUCAIRE STADE 30 contre CHUSCLAN LAUDUN.

Par ces motifs,

- INFLIGE à M. ; une non désignation, du 30-11- 2019 au 12-01- 2020

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président de séance C. MAUREL Le Secrétaire de séance S. ANOUNE



COMMISSION DES COUPES ET CHAMPIONNATS

Procès- Verbal de la Commission Coupes et Championnats

Réunion du : 28 Novembre 2019

PV N° 17

Présidence : M. Jean-Marie ROUFFIAC

Présents: Mr Patrick AURILLON, Mr Gérard GOUTTEBARON, Mr Claude LUGUEL

Absente: Mme Cendrine MENUDIER

COUPE GARD LOZERE ET COUPE ANDRE GRANIER

Le tirage au sort de la Coupe GARD LOZERE et de la Coupe ANDRE GRANIER aura lieu le JEUDI 5 DECEMBRE 2019 à 18 h 00 au siège du DISTRICT GARD LOZERE

MISE A JOUR DU CALENDRIER DEP 2 Poule B

La rencontre FC DES CEVENNES - CRUVIERS VEZENOBRES du 20 Octobre 2019 est fixée au mercredi 11 Décembre 2019 à 20h00 à ALES (Accord des deux clubs)



CHAMPIONNAT

Les rencontres ci-après seront jouées le DIMANCHE 22 DECEMBRE qui est considéré comme journée de rattrapage mentionnée au calendrier du District du GARD LOZERE.

DEP 2 Poule A

- BESSEGES ST PAULET du 20 Octobre 2019
- LANGLADE LE BUISSON du 23 Novembre 2019
- LA GRAND COMBE FOOT SUD LOZERE du 24 Novembre 2019

DEP 2 Poule B

- GALLARGUES BAGNOLS PONT 2 du 20 Octobre 2019
- VEZENOBRES PONT ST ESPRIT du 03 Novembre 2019
- CAISSARGUES NIMES SOLEIL LEVANT 2 du 24 Novembre 2019

DEP 3 Poule A

- CIGALOIS LA CALMETTE du 06 Octobre 2019 (Match donné à rejouer par la commission de discipline)
- CHAMPCLAUSON CHAMBORIGAUD du 20 Octobre 2019
- VEZENOBRE 2 ST AMBROIX du 03 Novembre 2019

DEP 3 Poule B

- LE VIGAN ST JULIEN DE PEYROLAS du 22 Septembre 2019
- ANDUZE 2 US TREFLE 2 du 03 Novembre 2019
- SALINDRES AS CENDRAS du 24 Novembre 2019
- BEAUVOISIN ST HILAIRE du 24 Novembre 2019

La rencontre SALINDRES - ST HILAIRE LA JASSE DU 03 Novembre 2019 sera jouée en semaine clubs d'accord

DEP 3 Poule C

- LES 3 MOULINS 2 PUJAUT du 03 Novembre 2019
- UZES SC BOUILLARGUES du 03 Novembre 2019
- AIMARGUES 2 CHUSCLAN 2 du 24 Novembre 2019

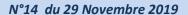
DEP 3 Poule D

- ST QUENTIN GARONS du 20 octobre 2019
- LE GRAU DU ROI 2 VAUNAGE du 24 novembre 2019
- AS SOMMIERES REDESSAN 2 du 24 novembre 2019

La rencontre GARONS REDESSAN 2 du 17 novembre 2019 sera rejouée en semaine (clubs avisés)

HOMOLOGATION DEP 3 Poule D

La rencontre EFC BEAUCAIROIS 1 - ST LAURENT D AIGOUZE 1 du 24 Novembre 2019 ST LAURENT D AIGOUZE 1 est déclaré forfait moins 1 pt au Classement.









COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

PV N°15 BIS

PRESIDENT: MR Bernard BARLAGUET

PRESENTS: MRS Jean Marie TASTEVIN. Patrick AURILLON. Stéphane BROCQ. Louis CERPEDES.

Décision Commission Technique en Arbitrage:

Suite à la réserve posée par l'équipe U15 du Stade BEAUCAIRE 30,

En accord avec la Commission Technique d'Arbitrage et la Commission des arbitres,

Il a été décidé de faire refaire la séance des tirs aux buts le MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 à 16H30 au stade de BEAUCAIRE, entre les deux équipes STADE BEAUCAIRE 30/CHUSCLAN LAUDUN.

AVEC LA PARTICIPATION DES JOUEURS AYANT PARTICIPE A LA RENCONTRE DU 17.11.2019 à 10H00.



COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

PV N°15 TER

PRESIDENT: MR Bernard BARLAGUET

PRESENTS: MRS Jean Marie TASTEVIN. Patrick AURILLON. Stéphane BROCQ. Louis CERPEDES.

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT

Décision Commission Technique en Arbitrage :

Suite à la réserve posée par l'équipe U15 du Stade BEAUCAIRE 30,

En accord avec la Commission Technique d'Arbitrage et la Commission des arbitres,

Il a été décidé de faire refaire la séance des tirs aux buts le

DIMANCHE 1er DECEMBRE 2019

à 10h00 au stade de BEAUCAIRE entre les deux équipes STADE BEAUCAIRE 30/CHUSCLAN LAUDUN.

AVEC LA PARTICIPATION DES JOUEURS AYANT PARTICIPE A LA RENCONTRE DU 17.11.2019 à 10H00.







COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

PV N°16

PRESIDENT: MR Bernard BARLAGUET

PRESENTS: MRS Patrick AURILLON. Jean Marie TASTEVIN. Stéphane BROCQ

REPORTS DES MATCHES

En raison des intempéries et des décisions à venir par les commissions :

LES COUPES GARD LOZERE U19. U17 ET 15 des 7 et 8 DECEMBRE Seront reportées aux 4 et 5 JANVIER 2020.

COUPE OCCITANIE

Match remis

Journée rattrapage prévue par le calendrier de la Ligue OCCITANIE <u>le MERCREDI 4 DECEMBRE 2019 à 15h00 (seul l'horaire</u> peut être modifié)

U17

FOOT TERRE DE CAMARGUE/NIMES OL 2

U15

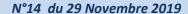
ROCHEFORT SIGNARGUES SAUVETERRE/EFC BEAUCAIRE FOOT SUD LOZERE/OL ALES FOOT TERRE DE CAMARGUE/US TREFLE ST PRIVAT DES VIEUX/ANDUZE GENERAC/NIMES LASSALIEN

COUPE GARD LOZERE

U17

FOOT TERRE DE CAMARGUES/AS POULX ou CAISSARGUES (est reportée à une date ultérieure) en attente de décision COMMISSION D'APPEL

SAINT PRIVAT MONS/BAGNOLS PONT 2 (application de l'article 6 alinéa 2 des règlements COUPE GARD LOZERE JEUNES) se jouera le samedi 7 décembre 2019 à 14H30 ter de SAINT PRIVAT DES VIEUX.





U15

SAINT PRIVAT MONS ST LAURENT DES ARBRES/CANABIER du 1^{er} décembre **est reportée le dimanche 8 décembre 2019 à 10H00 ter de SAINT PRIVAT DES VIEUX.**

U17 (CHAMPIONNAT)

BRASSAGE ELITE POULE A

POULX/N. LASSALIEN 2 remis à sa date initiale le 30.11.2019 à 15H00.

BRASSAGE AVENIR POULE C

CANABIER/CAISSARGUES du 10.11.2019 (match en commission appel).

BRASSAGE AVENIR POULE C

FOOT TERRE DE CAMARGUE/ST GILLES AEC remis à sa date initiale le 01.12.2019 à 10H00

U15 (CHAMPIONNAT)

BRASSAGE ELITE POULE A

SAINT LAURENT DES ARBRES/OL ALES 2 remis à sa date initiale le 01.12.2019 à 10H00.

BRASSAGE AVENIR POULE D

SAINT PAULET/ST LAURENT DES ARBRES CANABIER 2 du 24.11.2019 est reporté au 8.12.2019 à 10H00.

U19 (CHAMPIONNAT)

Les rencontres non jouées le samedi 23.11.2019 sont reportées au samedi 7.12.2019 à 15H00

CALVISSON AS VAUNAGE/CHUSCLAN LAUDUN SAINT HILAIRE LA JASSE/BARJAC FOURQUES/POULX



COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 28 NOVEMBRE 2019

PV N°17

PRESIDENT: MR Bernard BARLAGUET

ADJOINT: MR Jean Pierre RIEU

MEMBRES: MRS Jean Marie TASTEVIN. Patrick AURILLON. Stéphane BROCQ. Jean Jacques FABIANI. Denis LASGOUTE. Jean

Louis CERPEDES.

EXCUSE: MR Emile HOURS.





RETOUR COMMISSION

Commission d'Appel du 21.11.2019 U15 ELITE POULE A US TREFLE/VERGEZE

La Commission d'Appel confirme la décision de 1ère instance.

FORFAIT GENERAL EN CHAMPIONNAT U15 à 8

Par courrier en date du 28.11.2019,

Le club de SAINT PAULET DE CAISSON nous informe du FORFAIT GENERAL de leur équipe U15 à 8.

En conséquence, le classement sera modifié.

U18/U19

I – MODIFICATION INSTALLATION

D1

LEINS/ST HILAIRE LA JASSE se déroulera le samedi 30 novembre 2019 à 15H00 sur le terrain d'Aubarne (Commune de ST ANASTASIE).

II – MODIFICATION HORAIRE

POULX/SAINT PRIVAT se déroulera le samedi 30 novembre 2019 à 15H00 à POULX.



COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Procès-Verbal n° 11 de la COMMISSION du FOOTBALL D'ANIMATION

 Réunion du :
 22 Novembre 2019

 Président :
 Didier CASANADA

 Présents :
 Mme GRECO Nadine, Mrs ROMAGNOLE Sauveur. OLIVET Daniel, LASGOUTE Denis, RIEU J Pierre, COUDERC Guy.

 Excusés :
 Mme BADAOUI Fatiha.

Rappel Règlement

Art 6 : Système des Epreuves

- 1 les dispositions de l'article 97 des règlements généraux du District s'appliquent dans leur intégralité.
- 2 En fonction du nombre d'équipes engagées, la commission d'organisation pourra décider du nombre de phases et si les rencontres se disputent en match Aller simple ou en matchs Aller-Retour. Ces informations seront communiquées aux clubs avant le début du championnat.
- 3 Lors de ces rencontres, des défis techniques devront être effectués par les joueurs.



Les résultats de ces défis techniques sont consignés sur une feuille qui devra impérativement être retournée au district, complétée et signée, dans les 48 heures suivant le match.

En complément de l'alinéa 1, le barème suivant sera appliqué

- Défi gagné : 2 PointsDéfi Perdu : 1 Point
- Défi non réalisé : 0 Point
- Feuille de défi non retournée : 0 Point au club recevant ou désigné comme tel (avec application des dispositions de l'article 53 des règlements généraux du district) le club visiteur ou désigné comme tel sera déclaré vainqueur du défi par pénalité.

Art 6 Bis - Départage dans une même poule

Pour cette épreuve, les dispositions de l'article 92 des règlements généraux du district ne s'appliquent pas.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes dans une même poule et à l'issue d'une phase, sera classé immédiatement avant le ou les autres clubs ex aequo avec lui, le club qui au cours de la phase, aura cumulé

Le plus de points « défis technique « tels que définis à l'article 6 alinéa 3 des présents règlements.

Si toutefois une égalité persistait, les dispositions de l'article 92 des règlements généraux du district s'appliqueraient.

U12

MODIFICATION Dates Phase 2

16 - 23 - 30 Novembre: 7 Décembre: Futsal

14 Décembre Journée de Rattrapage

Le FESTIVAL JP ROUX est reporté au 11 JANVIER

Phase 3 Les 2 premiers du Niveau 1 Participeront à un inter District avec le District de l'Hérault (Dates à définir avec l'Hérault)

U12/U13

- Dossier Discipline + CSR: Niveau 1 Poule H St Martin 1 / Bagnols Pont 1
- Dossier CSR: Niveau 2 Poule F Academis Univers 1 / N Cheminots 1
- Forfait: Niveau 2 Poule I: Vergeze 3 / Altuma Nimes 1 Forfait d'ALTUMA NIMES 30 € 1 Pt

U12/U13 PHASE 3 (à partir de janvier)

MODIFICATIONS FAITES EN FONCTION DES EQUIPES

N1

2 Premiers de chaque poule de la Phase 2 N1 (24 équipes) Premier du N2 (9) + les 3 meilleurs 2èmes N2 (12 équipes)

6 poules de 6 (36 équipes)

N2

3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule N1 de la phase 2 (24 équipes) 2^{ème} (9) N2 et meilleurs 3^{ème} du N2 (3) de la phase 2 (12 équipes)

6 Poules de 6 (36 équipes)

N3

 $5^{\text{ème}}$ de chaque poule N1 Phase 2 (12 Équipes) Reste des $3^{\text{èmes}}$ (6) N2 + $4^{\text{ème}}$ (9) et $5^{\text{ème}}$ (9) N2 et $6^{\text{ème}}$ (2)

Les Poules seront faites en fonctions des équipes engagées





Les clubs doivent impérativement rentrer les résultats U12 – U12U13 sur FOOTCLUBS

(Avant le LUNDI Matin) Si le match est NON JOUE merci de le notifier

Tout ceci pour faciliter les reprogrammations des matchs le plus rapidement possible

FOOT ANIMATION U6 A U11

Les Clubs qui veulent s'inscrire en ELITE pour la R3 en U10 et U10/U11 peuvent le faire par mail à la commission, idem pour les U8-U8/U9 pour la R2

Les Plateaux pour le Efc Beaucaire à Domicile démarrent à 13h30

FUTSAL ALES et BOUILLARGUES U10 le 30 Novembre

U8 BELLEGARDE - MONTPEZAT - ST HILAIRE - en plus R2

U10/U11 ELITE pour la R3 : JONQUIERES-ST ALEXANDRE-UZES OL- REDESSAN

U10 ELITE R3: JONQUIERES

PRATIQUE Féminine saison 2019/2020

Rassemblements: U6/U7/U8/U9

U10/U11 Plateaux Féminins : AUTORISE U10/U11/U12

RAPPEL au Club de MARGUERITTES: RESPECTER les ANNEES D'AGES (U10 / U11)

Le District va organiser un tour de coupe PITCH Féminines, les clubs intéressés peuvent s'inscrire par mail Joueuses autorisées : U12- U13 et 3 U11 MAX.

La commission va essayer de mettre en place une poule uniquement féminine pour la phase 3 en U12/U13 à partir du mois de janvier, les clubs intéressés peuvent se manifester auprès du district « commission foot animation ».

À ce jour Clubs intéressés: Quissac-Vergeze-N Métropole - FC Milhaud - Montpezat - Regordane

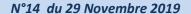
Le tour de Coupe Pitch sera joué le SAMEDI 11 JANVIER 2020 (Féminine) à l'issue de ce tour : 4 Clubs seront qualifiés pour la Finale Départementale (samedi 4 avril 2020)

RAPPEL

Vous devez utiliser les feuilles de plateaux mises en ligne sur le site du district (rubrique documents, foot animation)

Vous devez impérativement indiquer le numéro du plateau, vos : nom prénom et numéro de licence, ainsi que ceux des joueurs avec leur date de naissance. Le numéro de téléphone de l'éducateur en charge du plateau Afin d'éviter une amende prévenez le club recevant et le district de votre forfait

LE BAREME DES AMENDES SERA APPLIQUE A PARTIR DE LA DEUXIEME ROTATION.





Procès-Verbal N°3 du PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE DE JEUNES

Réunion: du 28 Novembre 2019

Présents: Mrs, ALPHON-LAYRE Arnold, BROCQ Stéphan, LASGOUTE Denis, RIEU Jean-Pierre,

Excusés: Mme COLLAVOLI Marie,

Les clubs suivants DOIVENT IMPERATIVEMENT nous communiquer par retour de mail le nom de leur éducateur responsable d'équipe :

U18/U19

LEINS - FOURQUES - BARJAC -

U17/U16

N.SOLEIL LEVANT - ES PAYS D'UZES -

U15/14

FOOT TERRE DE CAMARGUE - OAC 2 - BESSEGES/VFA - ENT COSTIERES - N.CASTANET -

Au 2 Décembre 2019, les dossiers seront transmis à la CSR (Article 5 du permis de conduire une équipe de jeunes)





COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Procès verbal N° 13 du 29 Novembre 2019 de la Commission du Football d'Animation

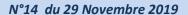
Président : Didier CASANADA

Présents: Mmes BADAOUI Fatiha, GRECO Nadine, Mrs ROMAGNOLE Sauveur, COUDERC Guy.

Excusés: Mrs LASGOUTE Denis, RIEU J Pierre, OLIVET Daniel

Rappel Règlement

Art 6 : Système des Epreuves





- 1- les dispositions de l'article 97 des règlements généraux du District s'appliquent dans leur intégralité.
- 2- En fonction du nombre d'équipes engagées, la commission d'organisation pourra décider du nombre de phases et si les rencontres se disputent en match aller simple ou en matchs aller-retour. Ces informations seront communiquées aux clubs avant le début du championnat.
- 3- Lors de ces rencontres, des défis techniques devront être effectués par les joueurs.

Les résultats de ces défis techniques sont consignés sur une feuille qui devra impérativement être retournée au district, complétée et signée, dans les 48 heures suivant le match.

En complément de l'alinéa 1, le barème suivant sera appliqué

- Défi gagné : 2 Points
 Défi Perdu : 1 Point
- Défi non réalisé : 0 Point
- Feuille de défi non retournée : O Point au club recevant ou désigné comme tel (avec application des dispositions de l'article 53 des règlements généraux du district) le club visiteur ou désigné comme tel sera déclaré vainqueur du défi par pénalité.

Art 6 Bis - Départage dans une même poule

Pour cette épreuve, les dispositions de l'article 92 des règlements généraux du district ne s'appliquent pas.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes dans une même poule et à l'issue d'une phase, sera classé immédiatement avant le ou les autres clubs ex aequo avec lui, le club qui au cours de la phase, aura cumulé

Le plus de points « défis technique « tels que définis à l'article 6 alinéa 3 des présents règlements.

Si toutefois une égalité persistait, les dispositions de l'article 92 des règlements généraux du district s'appliqueraient.

CATEGORIE U12

Matchs du 23/11 : Remis au 14/12 ou 21/11

Phase 3 Les 2 1er du Niveau 1 Participeront à un inter District avec le District de l'Hérault

(Dates à définir avec l'Hérault)

FUTSAL Ales et Bouillargues Samedi 7 Décembre

CATEGORIE U12/U13

Matchs du 23/11 : Remis au 14/12 ou 21/11

Les Clubs qui désirent jouer leurs matchs de retard le mercredi AM peuvent le faire par simple mail au district et à la commission (horaire de leur choix).

CSR: Niveau 1 Poule E Poulx 1 / Chusclan Laudun 3

Les clubs doivent impérativement rentrer leurs résultats sur FOOTCLUBS (Avant le LUNDI Matin) Si le match est NON JOUE merci de le notifier Tout ceci pour faciliter les reprogrammations des matchs Au niveau du secrétariat et de la commission.

FOOT ANIMATION U6 A U11

Les Clubs qui veulent s'inscrire en ELITE pour la R3 en U10 et U10/U11 peuvent le faire par mail à la commission, idem pour les U8-U8/U9 pour la R2

Les Plateaux pour le Efc Beaucaire à Domicile démarrent à 13h30

U8/U9 : UZES OL en élite R2 FORFAIT GENERAL en U6/U7 :

ALTUMA NIMES PI 20







PAYS GRAND COMBIEN PI 9 ST ALEXANDRE PI 2

Tournois:

St Privat 21 Décembre et 7/8 mai OK Cendras 30/31 mai OK

PRATIQUE Féminine saison 2019/2020

Rassemblements : U6/U7/U8/U9 14 Décembre Nimes U10/U11 Plateaux Féminins : AUTORISE U10/U11/U12

Le District va organiser un tour de coupe PITCH Féminines, les clubs intéressé peuvent s'inscrire par mail

Joueuses autorisées: U12-U13 et 3 U11 MAX.

La commission va essayer de mettre en place une poule uniquement féminine pour la phase 3 en U12/U13 à partir du mois de janvier, les clubs intéressés peuvent se manifester auprès du district « commission foot animation ».

Clubs intéressés: Quissac-Vergeze-N Metropole-FC Milhaud-Montpezat –Regordane

Le Tour de Coupe Pitch sera joué le SAMEDI 11 JANVIER 2020 (Féminine) à cet issu : 4 Clubs seront qualifiés pour la Finale Départementale (samedi 4 avril 2020)

RAPPEL

Vous devez utiliser les feuilles de plateaux mises en ligne sur le site du district (rubrique documents, foot animation) Vous devez indiquer le numéro du plateau, vos noms et numéro de licence, votre numéro de téléphone ainsi que celle des joueurs avec leur date de naissance.

Afin d'éviter une amende prévenez le club recevant et le district de votre forfait



COMMISSION DES FEMININES

Réunion du 26.11.19

PV N° 9

Présente : Mme Fercak Bernadette

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

Les matchs, ci-dessous, non joués du 24.11.19 se joueront le 01.12.19

- AIMARGUES / ST HILAIRE
- VAUVERT / CHUSCLAN LAUDUN
- US REGORDANE / ST GERVASY MARGUERITTES
- AIMARGUES / REGORDANE se jouera le 05.01.20

La rencontre du 24.11.19 FC SALINDRES / GALLICIAN, l'équipe de GALLICIAN est déclarée forfait moins 1 pt au Classement.



COUPE ANDRE VIGIER SENIORS A 8

4 1^{er} Tour le 26.01.19

Seules les équipes évoluant en District Gard Lozère peuvent disputer les coupes André VIGIER.

Equipes engagées à ce jour :

AIMARGUES. CHUSCLAN LAUDUN. ST CHRISTOL LES ALES. US REGORDANE. ST HILAIRE LA JASSE. SA CIGALOIS. VAUVERT FC. GALLICIAN GC. ST GERVASY MARGUERITTES.

CHAMPIONNAT U15 A 8

Les matchs, ci-dessous, non joués du 23.11.19 se joueront le 30.11.19

- BAGARD / CHUSCLAN LAUDUN
- FC MILHAUD / VERGEZE
- ALES / GALLICIAN
- ESPERANCE NIMES / BEAUCAIRE
- ST PAULET / N. METROPOLE
- SA CIGALOIS / US REGORDANE

COUPE ANDRE VIGIER U15 A 8

4 1er Tour le 25.01.19

Seules les équipes évoluant en District Gard Lozère peuvent disputer les coupes André VIGIER.

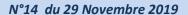
Equipes engagées à ce jour :

ALES OL. BAGARD AS. CHUSCLAN LAUD. FC MILHAUD. ESPERANCE NIMES. NIMES METROPOLE 2. US REGORDANE. GALLICIAN GC. VERGEZE EP.

RAPPEL

Les joueuses U16 et U17 doivent être surclassées (article 73.2 des RG)











COMMISSION TECHNIQUE ET SELECTION

PV N° 14

Présents: Mrs. A. Alphon-Layre (psdt Com. Tech.), F. Alcaraz (CTD PPF) et L. Rochette (CTD DAP).

CENTRE PERFECTIONNEMENT U13 U14 U15 FILLES

Le Mercredi 27 NOVEMBRE 2019 14H30 16H, a eu lieu un CENTRE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE FILLES U13 U14 U15 sur les installations de MARGUERITTES.

18 filles convoquées, 12 joueuses présentes à cette action.

Clubs représentés: FF NIMES MG, STADE BEAUCAIRE 30, EFC BEAUCAIRE, JS CHEMIN BAS, US REGORDANE

Sous la responsabilité du cadre technique Mr ROCHETTE Lionel

Les Objectifs:

Développement des qualités techniques

Développement des capacités de réflexion sur le plan tactique

Développement des qualités athlétiques, coordination, Appuis et Puissance aérobie

La Commission Technique du District Gard Lozère remercie chaleureusement l'équipe dirigeante de L'ES Marguerittes pour la mise à disposition des installations sportives et leur hospitalité.

COMMISSION TECHNIQUE ET SELECTION

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2019

PV N° 15

Présents: Mrs. A. Alphon-Layre (psdt Com. Tech.), F. Alcaraz (CTD PPF) et L. Rochette (CTD DAP).

FORMATION DE CADRES

La Ligue d'Occitanie Secteur Languedoc-Roussillon de Football en collaboration avec le District Gard-Lozère de Football a organisé 1 MODULE U11 en SOIREES 17H30 21H30 ciblant l'éducation des U10 U11 sur VAUVERT du 25 NOVEMBRE au 28 NOVEMBRE.

20 candidats inscrits 18 présents.

Clubs représentés : FCCLA, FC BERNIS, AS BEAUVOISIN, STO AIMARGUES, NIMES LASALLIEN, NIMES OL, ES MARGUERITTES, US TREFLES, STADE BEAUCAIROIS 30, SA MARSILLARGUES





Thèmes abordés :

- Connaissance du public
- Les procédés d'entrainement
- La séance d'INITIATION
- Les pédagogies
- Le plateau U11

L'encadrement technique et pédagogique était assuré par Mrs Alcaraz Frederic (CTD PPF), Rochette Lionel (CTD DAP)

La Commission Technique du District Gard Lozère remercie chaleureusement l'équipe dirigeante du FC VAUVERT pour la mise à disposition des installations sportives et leur hospitalité.



COMMISSION TECHNIQUE EN ARBITRAGE

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2019

PV N°01

PRESENTS: MRS Claude BOUILLET. Christian BOUTADE. Nicolas RAINVILLE

MATCH BEAUCAIRE STADE 30/CHUSCLAN LAUDUN du 17.11.2019 (COUPE GARD LOZERE) score 1 à 1

Réclamation formulée par BEAUCAIRE STADE 30.

Vu les pièces du dossier,

Vu la feuille de match, rapports complémentaires,

En l'absence du rapport de l'arbitre,

La CTA dit la réserve technique RECEVABLE dans la forme, car la demande étant déposée au bon moment sur la carte d'arbitrage.

Pour rappel, la réserve doit être déposée à l'arrêt de jeu du fait contesté ou au premier arrêt de jeu suivant le fait contesté.

Sur la forme, il s'avère que l'arbitre s'est trompé sur le déroulement de l'épreuve des tirs aux buts.

En effet, 5 tirs doivent être effectués par équipe (sauf si une équipe dispose d'une avance telle que son adversaire ne puisse revenir à égalité).

Dans cette situation, l'arbitre aurait dû demander aux joueurs de continuer l'épreuve.

La CTA transmet le dossier à la COMMISSION compétente pour suite à donner.



HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 3 B POULE D1030 C

JOURNEE DU 24.11.19 D EFC BEAUCAIRO 1 3-0F ST L.D'AIGOUZ 1 E

Stéphane Saurat, l'esprit coupe

Le samedi 7 décembre, Alès va aller défier Fréjus-Saint-Raphaël pour le compte du huitième tour de la coupe de France. Chez un pensionnaire de National 2, qui a réussi l'exploit de sortir Grenoble, un club de Ligue 2 au tour précédent (2-1), la mission sera compliquée pour les Gardois qui évoluent en National 3. « C'est une équipe solide », confirme Stéphane Saurat qui a pour l'épreuve reine du football français une réelle affection : « Oui, c'est une compétition vraiment à part et que j'aime beaucoup. Elle existe dans peu de sports et elle représente un réel intérêt sportif. »

Stéphane Saurat aime la coupe. Et la coupe aime Stéphane Saurat. Pour la sixième année consécutive, le technicien va vivre un huitième de finale de coupe de France. Les trois premiers, c'était avec Mende. En 2013, les Lozériens, évoluant alors dans l'élite des championnats régionaux, n'avaient cédé qu'en seizièmes de finale face aux pros du Havre (L2) après avoir notamment sorti Arles-Avignon (L2). Avec Anduze, alors en DHR, Stéphane Saurat a aussi joué (et perdu) un huitième tour de coupe face à Nîmes Olympique. Avec Alès, ce sera donc le deuxième consécutif. La saison dernière, l'aventure s'était terminée face à Marignane après un exploit face à Ajaccio.

Même si les matches s'accumulent et lestent un peu le calendrier, l'entraîneur alésien n'ignore rien des bienfaits d'un bon parcours. « Enchaîner les qualifications crée forcément une dynamique positive. Je crois au fait que la coupe peut aider à grandir. Avec Mende, par exemple, lors de notre aventure jusqu'en seizièmes de finale, les joueurs avaient pris conscience de leurs capacités ; pris conscience aussi que l'investissement qui avait été le leur valait le coup. »

A Alès, cette saison, la coupe arrive à une période où les résultats en championnat ne sont pas forcément satisfaisants. Stéphane Saurat admet que le parcours en coupe a permis à l'équipe de ne pas lâcher.

Brillant en coupe, à la peine en championnat : Alès a deux visages cette saison mais son technicien n'est pas forcément surpris par les résultats obtenus en N3. Il souligne que le groupe a vu partir de nombreux joueurs en fin de saison dernière et qu'il est aujourd'hui très jeune. Il dit que son équipe a joué six fois à l'extérieur lors des dix premières journées. Il n'oublie pas les blessures de deux de ses cadres, touchés au genou et dont la saison est terminée et pointe du doigt un manque d'expérience qui s'est ressenti à plusieurs reprises lors de fins de matches que son équipe n'a pas su très bien gérer. « Le manque d'expérience et la malchance aussi nous privent aujourd'hui de cinq-six points », assure-t-il.

Inquiet, Stéphane Saurat l'est comme peut l'être un entraîneur dont l'équipe navigue en eaux troubles. Mais il assure : « Le groupe reste mobilisé. Il adhère pleinement à ce que je lui demande. Et je suis convaincu que le travail qu'il fournit finira par payer. »